Décembre 2011

commeny village

N°65

La concrétisation

d'un projet ambitieux

Commission journal :

Myriam & Gilles Busquet
Alexandra Cheron
Isabelle Gorieu
Pascal Loncle
Jean-Pierre Radet
Jean-Claude Rault
Catherine Renoud

Avec la collaboration de :

Marie-Noëlle Lauduique
Jean Lespagnol
Maryse Gravier
Mr et Mme Causse

SOMMAIRE

Sommaire	2
Edito	3
En direct de la mairie	4
Comptes rendus du Conseil Municipal	5
Recensement	14
Cantine / garderie	15
Une médaille d'argent	16
Focus sur mon métier : les assistantes maternelles	17
PNR	18
Cars	19
Le lavoir	23
Je jardine mon village	24
Camp de César	26
Jeux intervillages	27
Sortie des anciens	28
Canal de Briare	30
Les siècles maudits	31
Foyer Rural et ses activités	32
Block out	33
Aikido	34
En Bref	36
Tennis	39
Agenda Foyer Rural	40

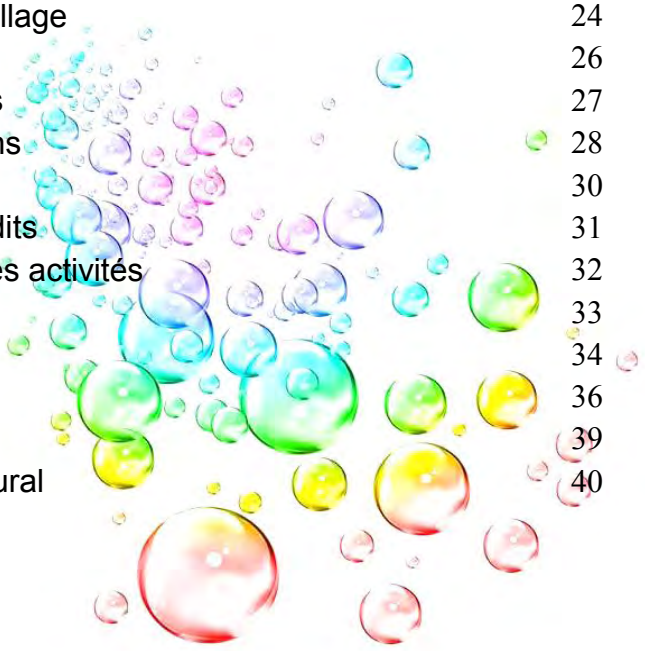

EDITO

Grand merci à tous ceux qui nous ont aidés à préparer ce journal. Comme d'habitude et depuis quelques années maintenant, toute l'équipe qui planche devant la feuille blanche se repose inlassablement la même question : mais de quoi sera donc fait notre prochain numéro ?

Les vingt à trente pages qu'il nous faut remplir à chaque fois se répartissent généralement autour des trois grands pôles qui animent la vie de notre village : la municipalité, le Foyer Rural, les écoles.

Ce sont les mêmes rubriques que l'on retrouve au fil des pages, au fil des numéros. En direct de la mairie et les comptes rendus municipaux pour la commune ou le point sur les diverses activités pour le Foyer Rural. Aussi, afin d'éviter l'ennui et la lassitude, nous apportons de-ci de-là quelques nouveautés. En fonction des évènements, nous abordons quelques thèmes d'actualité ou qui sont chers à notre Vexin.

Nous pensions avoir épuisé tous les sujets et pourtant, à chaque publication, nous découvrons de nouvelles facettes à ce monde qui nous entoure. Ainsi en est-il du temps qui passe, de la vie qui coule. Les mêmes choses se répètent mais en des lieux nouveaux et à des époques différentes. Alors, nous faisons parfois parler les gens, les gens de notre village, ceux qui nous entourent, ceux que nous croyons connaitre.

Ah ! Les gens, quand ils parlent, ils nous disent des choses. Ils nous racontent un bout de vie, une passion. Ils nous emmènent en voyage. C'est ce voyage-là que nous voulons vous faire partager.

Un voyage dans le temps puisqu'il nous fait remonter jusqu'au Noël de l'année passée. Un voyage dans l'espace puisque nos anciens ont pu découvrir d'autres contrées. Mais c'est aussi et surtout un voyage dans la vie à la rencontre de ces univers passionnels qui nous ouvrent les portes de cours intérieures où se cachent des bolides d'un autre temps.

Le temps a passé et notre lavoir est devenu une réalité. Le temps a passé et les vingt pages se sont multipliées.

Encore un grand merci à tous ceux qui nous ont aidés à préparer ce numéro.

Bonne lecture à tous.

L'équipe Journal

En direct de la Mairie

Recensement militaire

Il est rappelé aux Jeunes Gens et Jeunes Filles, qu'ils doivent se faire RECENSER à la Mairie dans le mois qui suit leur 16ème anniversaire. Ceci est valable aussi pour ceux qui l'ont éventuellement oublié les années précédentes.

RAPPEL : ce passage au recensement est indispensable pour pouvoir se présenter au PERMIS DE CONDUIRE, ainsi que pour les EXAMENS SCOLAIRES.

Jours et heures d'ouverture du secrétariat de mairie

Lundi	14h00 – 16h00
Mardi	09h00 – 11h30
	14h00 – 16h00
Jeudi	09h00 – 11h30
	14h00 – 16h00
Vendredi	09h00 – 11h30

39, grande rue
Tél. : 01.34.67.40.05
Fax : 01.34.67.46.67
Email : mairiecommeny@wanadoo.fr

Fermeture du secrétariat de mairie
Les 23, 26 et 30 décembre, 02 janvier

Liste électorale

PENSEZ à VOUS FAIRE INSCRIRE sur LA LISTE ELECTORALE

(Jeunes de 18 ans ou qui auront 18 ans avant le 28/02/2012 et nouveaux résidents).

La date de clôture est le 31 décembre 2011

Etat civil

Décès

Sincères condoléances à la famille de

Mme LONGÉ Odile
décédée le 19 avril 2011

Mr GRAPKOWSKI Jean
décédé le 09 juillet 2011

Mme DUJARDIN Raymonde
décédée le 23 octobre 2011

Mme DORFLINGER Marie-Thérèse
décédée le 2 novembre 2011

Mariage

Tous nos vœux de bonheur à Mr Jérôme STEUNO et Mlle Coralie LEROY
11 impasse des Jardins

Naissances

Bienvenue à

Nélia DUARTE PEREIRA
née le 30 mars 2011 à Pontoise

Laura VAN DEN BRANDE
née le 30 août 2011 à Pontoise

Bienvenue à Commeny

Mr et Mme BUYTENDORP
et leur fille
22 Grande rue

Mr et Mme MEUNIER Pascal
8 bis Grande rue

Mr et Mme MINAUD Pascal
et leurs filles
3a, rue Cour à Bouillette

Mr Sébastien MARTIN et
Mlle Céline ABSOLON
et leur fille
6 rue de la Gantière

Mr et Mme LAULAN Jérôme
et leurs enfants
18 Allée du Vexin

Mr MARX Gil
8 rue de l'Eglise

Mr et Mme PIVOT Michel
2 rue de l'Eglise

Mr FRANCOIS et Mme COLLIN
et leur Fille
Impasse des Lilas

Mr JEAN FRANCOIS Franck et
Mlle HOURIEZ Audrey
et leurs filles
13, allée du Vexin

Mr et Mme MACHET Jérôme
et leurs enfants
11, allée du Vexin

Comptes rendus du Conseil Municipal

Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 06 décembre 2010

Présents : Mmes E. DESCAMPS, C.RENOUD, Mrs. J.P. RADET, J.M. BODIER, E.RADET, N.LEVESQUE, R. LONGE, P. CLAUSS, J.C. RAULT

Absents excusés : Mme M. BUSQUET et Mr J. LAISNE

Secrétaire de Séance : Mme Catherine RENOUD

Approbation du compte-rendu du 08 Novembre 2010

PROJET CANTINE – GARDERIE

Le projet de Cantine/Garderie est présenté au Conseil Municipal pour constituer le dossier de permis de construire.

Le projet consiste en la construction d'une extension du pavillon avec l'adjonction d'un bureau pour la directrice et une salle principale. Les sanitaires sont modifiés. Un contrat avec le cabinet d'Architectes à Versailles est approuvé par le Conseil. La prestation forfaitaire pour la mission d'avant-projet puis l'élaboration du permis de construire s'élève à 2 800 € hors taxes.

REFORME des COLLECTIVITES TERRITORIALES

Monsieur le Maire évoque ce sujet car il s'avère qu'en 2011 le Préfet sera tenu de proposer un schéma directeur des communautés de communes en mettant l'accent sur des périmètres plus pertinents.

La question posée est de savoir si on anticipe par des propositions ou si on attend la décision de la commission départementale.

LOYER BENOIST

Il est anormal que Mademoiselle Sandra BENOIST se moque des différentes relances pour paiement de loyer. Le conseil municipal demande de tout mettre en œuvre pour mettre fin à cette situation**.**

PANNEAU SIGNALETIQUE

Le panneau qui était posé Rue de l'Eglise, à la hauteur de la borne fontaine, n'a pas été récupéré et les soupçons énoncés par certains sont en passe d'être confirmés. La personne en lisant ce compte rendu doit prendre conscience de la gravité de son acte.

Le panneau était posé sur un domaine public et était une propriété de la commune.

LOTISSEMENT

Le constructeur des pavillons dans le lotissement nous avertit qu'une programmation va nous être communiquée pour l'ouverture des premiers chantiers de construction et plus précisément des lots revenant au CCAS de COMMENY.

Par ailleurs, il nous demande de donner un nom à la voie principale. Le conseil après en avoir discuté propose « rue ou allée du Vexin ».

Le problème du salage de toutes les rues est évoqué mais aucune décision n'est prise.

QUESTIONS DIVERSES

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 11 janvier 2011

Présents : Mmes E. DESCAMPS, M. BUSQUET, C. RENOUD, Mrs. J.P. RADET, J. LAISNE, J.M. BODIER, N. LEVESQUE, R. LONGE, E. RADET, P. CLAUSS.

Absent excusé : Mr J.C. RAULT

Secrétaire de Séance : Mme Myriam BUSQUET

Approbation du compte-rendu du 06 DECEMBRE 2010

Point sur le lotissement

La moitié des lots est commercialisée et les travaux pour les logements revenant au C.C.A.S. devraient commencés fin janvier si la climatologie le permet.

Pour les prestations intérieures des logements des décisions sont encore à prendre. L'Architecte des bâtiments de France a souhaité que le ton des toitures soit assez hétérogène ainsi que les formes des constructions.

Projet Cantine - Garderie

Le permis est à présent déposé. Il est décidé d'attendre les remarques de l'Architecte des Bâtiments de France avant de lancer les appels à concurrence.

Lavoir

Le dossier de déclaration de travaux est présenté ainsi qu'un devis.

Le coût est relativement élevé mais le conseil municipal est convaincu de l'importance de la sauvegarde de ce patrimoine.

Une demande de subvention est formulée auprès du Parc Naturel Régional du Vexin Français. Le taux de 70% de subvention pourrait être attribué à ce genre d'opération. D'autres entreprises doivent être consultées.

Problème de riverains Grande Rue.

Discussions sur le sujet de l'intercommunalité et dernières informations données par Monsieur le Maire.

QUESTIONS DIVERSES

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 07 mars 2011

Présents : Mmes E. DESCAMPS, C. RENOUD
Mrs. J.P. RADET, J. LAISNE, J.M. BODIER,
N. LEVESQUE, R. LONGE, E. RADET, P. CLAUSS,
J.C. RAULT

Absente excusée : Mme M. BUSQUET

Secrétaire de Séance : Mme Elisabeth DESCAMPS

Approbation du compte-rendu du 11 JANVIER 2011

VOTE du COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Lecture est faite poste par poste avec commentaires sur certains chapitres. Il est constaté que l'exercice 2010 apporte un excédent qui vient étoffer celui de l'année précédente. Il est rappelé qu'en 2010 peu d'investissements ont été réalisés dans l'attente du Contrat Départemental.

Le budget primitif 2011 n'a pas été voté car beaucoup d'éléments manquaient pour son établissement.

Délibération pour pouvoir mandater des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif.

TRAVAUX

- Le mur autour de l'église doit être réalisé au printemps.

- La subvention pour la restauration du lavoir a été accordée par le PNR ; de ce fait le Conseil Municipal est d'accord pour retenir l'Entreprise FLOUX de MARINES pour la toiture et la maçonnerie.

Dossier CANTINE/GARDERIE

L'appel à la concurrence pour les travaux a été lancé. Nous devons attendre fin mars pour prendre des décisions en fonction du budget.

Pour l'équipement de la cuisine, le mobilier de la cantine et de la garderie, il est proposé de demander une subvention dans le cadre de la réserve parlementaire**.**

Questions diverses

- Information sur l'évolution du dossier Intercommunalité. Fin 2011, les nouvelles intercommunalités seront définies.

- L'opération LUNDI de PAQUES qui avait été une réussite l'an dernier doit-elle être reconduite ? Les vacances scolaires risquent d'être un handicap à moins de reporter d'une huitaine.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 05 avril 2011

Présents : Mmes E. DESCAMPS, M.BUSQUET, C. RENOUD, Mrs. J.P. RADET, J. LAISNE, J.M. BODIER, N. LEVESQUE, R. LONGE, E.RADET, P. CLAUSS. J.C. RAULT

Secrétaire de Séance : Mme Myriam BUSQUET

Approbation du compte-rendu du 07 MARS 2011

VOTE des TAUX d'IMPOSITION pour 2011

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de maintenir les mêmes taux qu'en 2010. Cependant, il est fait remarquer que les services fiscaux ont fait savoir que compte tenu de la réforme de la taxe professionnelle, la présentation est différente et que pour la taxe d'habitation le taux départemental et le taux pour l'EPCI sont additionnés ; mais tout ceci devrait être sans incidence pour les cotisations du contribuable**.**

VOTE du BUDGET PRIMITIF 2011

Compte tenu des travaux à entreprendre et des investissements à effectuer, la section d'investissement est examinée plus particulièrement.

Si toutes les subventions accordées sont versées sur l'année civile aucun prélèvement sur la section de fonctionnement n'est nécessaire.

Il est toutefois remarqué que le total des investissements prévus s'élève à 267 000.00 € et tout ceci sans aucun emprunt.
D'autre part, nous devrions au moins conserver l'excédent de l'année précédente sur le fonctionnement qui est d'une certaine importance représentant une année de fonctionnement.
Les finances de la Commune de COMMENY sont saines malgré une dotation fiscale en diminution de 15 000 € environ. Le Conseil Municipal se félicite de cette situation alors que beaucoup de communes sont en difficulté pour établir leur budget.

- DELIBERATION pour soutenir le Conseil d'Administration du Collège du Bord'Haut de VIGNY pour revendiquer une augmentation de la dotation horaire et non une diminution comme prévue.

TRAVAUX CANTINE/GARDERIE

L'entreprise CCR (Entreprise générale) est retenue pour un montant de travaux de 135.732,39 € TTC.

- ACQUISITION d'une tondeuse autoportée

Le Conseil Municipal décide de remplacer la tondeuse actuelle par le même modèle. Coût de l'opération, compte tenu de la reprise de l'ancienne, 7 300 € TTC.

- TRAVAUX du LAVOIR

Ces travaux devraient commencer en Mai.

QUESTIONS DIVERSES

Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 09 mai 2011

Présents : Mmes E. DESCAMPS, M. BUSQUET, C. RENOUD, Mrs. J.P. RADET, J. LAISNE, J.M. BODIER, N. LEVESQUE, R. LONGE, E. RADET, P. CLAUSS. J.C. RAULT

Secrétaire de séance : Mme Myriam BUSQUET

Approbation du compte rendu du 05 avril 2011

SUIVI des différents travaux en cours :

- CANTINE/GARDERIE

Les travaux de démolition sont pratiquement terminés et les fondations pour l'extension sont réalisées. Le calendrier devrait être respecté.

- LOTISSEMENT

La première maison revenant à la commune est en cours, une surveillance et un suivi sont indispensables pour les malfaçons ne soient pas préjudiciables à la qualité du bâtiment.

- TRAVAUX Assainissement / 27Bis, Grande Rue Après de nombreux rappels pour remédier aux nuisances causées par la non-conformité de l'assainissement, la mairie a dû exécuter les travaux. Le conseil municipal charge le percepteur de Marines pour le recouvrement de la facture auprès du propriétaire.

INTERCOMMUNALITE

Le schéma du Préfet sur l'intercommunalité est à présent officiel. La réunion de la commission départementale s'est tenue le 27 Avril et à présent les communes ont jusqu'au 1er AOUT 2011 pour statuer. En cas de non réponse l'avis est considéré favorable

Je jardine mon village avec le CAUE

Cette opération permet de fleurir l'espace public en donnant la possibilité aux riverains de participer à l'embellissement du cadre de vie. Le CAUE accompagne la municipalité qui bénéficie de ses conseils. Le conseil municipal décide de demander l'inscription de la commune à ce projet et espère être retenue pour une opération en 2012.

JEUX INTER-VILLAGES

Préparation et déroulement de la journée.

QUESTIONS DIVERSES

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Compte rendu du Conseil Municipal du vendredi 17 juin 2011

Présents : Mmes E. DESCAMPS, M. BUSQUET, C. RENOUD, Mrs. J.P. RADET, J. LAISNE, J.M. BODIER, N. LEVESQUE, R. LONGE, P. CLAUSS.

Absents excusés : Mr. E. RADET (Pouvoir à Mr. J.P. RADET), Mr J.C. RAULT (Pouvoir à Mr. J.M. BODIER)

Secrétaire de Séance : Mme Myriam BUSQUET

Approbation du compte-rendu du 09 MAI 2011.

VOTE à bulletins secrets pour le délégué et ses suppléants pour l'élection aux Sénatoriales du 25 Septembre 2011.

- RADET Jean-Pierre	6 Voix
- BODIER Jean-Marie	4 Voix
- Bulletin blanc	1

VOTE pour les 3 suppléants en cas d'empêchement d'un délégué désigné.
Seuls 3 candidats se font connaître et dans l'ordre :

- LEVESQUE Nicolas
- LAISNE Jean
- RENOUD Catherine

VOIRIE

La compétence étant transférée à l'intercommunalité Plateau du Vexin une délibération est nécessaire pour le versement de la subvention « plan route 2011 ».

INTERCOMMUNALITE

Le Conseil Municipal ayant été informé du projet de délibération pour accepter avec réserves le schéma présenté par le Préfet du Val d'Oise, celle-ci est adoptée à l'unanimité.

TRAVAUX en cours

Point sur les travaux cantine/garderie et problème posé par l'attribution de la réserve parlementaire qu'en 2012 ; or, celle-ci était prévue pour l'équipement de ce local.

Une réflexion est engagée pour ne pas pénaliser la rentrée de septembre 2011. Ce problème devra être résolu assez rapidement.

LOTISSEMENT

L'aménageur parait satisfait de la commercialisation. Seuls 3 lots seraient encore à vendre. Le Maire a souhaité avoir l'adresse des acquéreurs, ce qui a été fait ce jour, afin de connaître les effectifs probables pour les prochaines rentrées scolaires.

ACQUISITION d'une MAISON

Proposition d'acquisition d'une maison attenante à la Salle Municipale.

Le Conseil Municipal a pris connaissance des propositions et étudie à partir de ces données la meilleure solution en tenant compte du marché immobilier sur Commeny.

QUESTIONS DIVERSES

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 22 juin 2011

Présents : Mmes E. DESCAMPS, M. BUSQUET, Mrs. J.P. RADET, E. RADET, J.M. BODIER, N. LEVESQUE, R. LONGE, P. CLAUSS, J.C. RAULT

Absents excusés : Mme C. RENOUD et Mr J. LAISNE

Secrétaire de séance : Mme Myriam BUSQUET

Approbation du compte-rendu du 17JUIN 2011.

EFFECTIFS SCOLAIRES

Monsieur le Maire ayant contacté les acquéreurs de maisons dans le lotissement, il en ressort qu'en septembre 2011 une seule rentrée en maternelle se concrétise. Huit maternelles sont probables à la rentrée 2012 ainsi que deux primaires (en CE1 ou CE2) puis une maternelle en 2013. Il reste encore des incertitudes sur cinq lots.

CANTINE/GARDERIE

L'équipement se fera progressivement mais pour la rentrée 2011 un accord pourrait être trouvé avec le Foyer Rural. Les travaux prennent un peu de retard mais tout devrait être terminé début septembre.

LAVOIR

La restauration du lavoir devrait être terminée ce vendredi 24 JUIN. Le travail de l'Entreprise FLOUX est de très grande qualité. Pour la mise en valeur de cet équipement des travaux sont nécessaires, notamment la destruction du local de pompage.

MAISON attenante à la Salle Municipale

Monsieur le Maire après la réunion du Conseil Municipal du vendredi 17 a adressé un mail au tuteur de la famille en indiquant que le prix indiqué était supérieur aux références communales (les notifications notariales de 2009, 2010 et 2011 étant inférieures). Monsieur

GERARD ayant répondu sans notre accord, ce bien serait mis en vente en agences immobilières.

Le conseil municipal souhaite que Monsieur le Maire rencontre à nouveau les représentants des vendeurs en précisant que la parcelle 100 qui appartient à la commune prive l'accès privatif à la maison, que le terrain N° 786 est classé en équipements publics et peut faire l'objet d'une déclaration d'utilité publique et que la salle municipale est attenante.

Une rencontre est donc nécessaire pour éviter tout malentendu.

QUESTIONS DIVERSES

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 05 septembre 2011

Présents : Mmes E. DESCAMPS, M. BUSQUET, C. RENOUD, Mrs. J.P. RADET, J. LAISNE, E. RADET, J.M. BODIER, N. LEVESQUE, R. LONGE, P. CLAUSS, J.C. RAULT

Secrétaire de Séance : Mme Myriam BUSQUET

Approbation du compte-rendu du 22 juin 2011.

LAVOIR

La réfection et la couverture sont terminées mais il reste à faire des aménagements autour de l'ancien local de pompage. De la terre doit être rapportée et un débroussaillage s'impose en pourtour.

CANTINE / GARDERIE

Ce 5 septembre m'inquiétude sur une bonne fin de travaux s'estompe mais beaucoup de retard a été pris. Les toilettes des grands sont opérationnelles. La cantine/garderie devrait être terminée vers le 1er octobre. L'équipement cuisine a été commandé ainsi que les meubles (tables, chaises…) également la vaisselle.

Des vitrines d'affichage seront posées mais reste à régler l'affichage libre. L'ancien panneau devant l'école a été retiré pour la réfection du mur et ne sera pas remis. Une large discussion s'instaure à ce sujet. Ces différents travaux qui sont d'importance méritent une cérémonie d'inauguration. La date du Samedi 3 décembre 2011 a été retenue.

LOTISSEMENT

Les constructions prennent forme et les deux logements réservés à la commune devront être terminés pour la fin de l'année 2011. Dès à présent nous pouvons retenir des candidatures. Le prix de location pour le logement neuf sera de 800 euro par mois. Pour l'instant nous ne faisons pas appel à des agences.

MAISON DUJARDIN

Un accord a finalement été trouvé pour que la commune puisse acheter le terrain attenant la salle municipale. Un compromis de vente ne saurait tarder, le géomètre ayant fait les relevés. Le coût pour la commune s'élèvera à 4000 € plus les frais de géomètre.

CONTENTIEUX

La propriétaire des murs de la boucherie a entamé un contentieux estimant que Monsieur GICQUEL avait fait des travaux qui ont porté préjudice à sa propriété.

INTERCOMMUNALITE

Toutes les communes ont délibéré pour adhérer au schéma départemental présenté par le Préfet mais en émettant des réserves. Vigilance s'imposera pour que les petites communes ne soient étouffées.

Pour information, FESTIVAL au CAMP de CESAR le 25 septembre 2011.

QUESTIONS DIVERSES

Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 03 octobre 2011

Présents : Mmes E. DESCAMPS, C. RENOUD, Mrs. J.P. RADET, E. RADET, J.M. BODIER, N. LEVESQUE, R. LONGE, P. CLAUSS, J.C. RAULT

Absents excusés : Mme M. BUSQUET et Mr J. LAISNE

Secrétaire de Séance : Mme DESCAMPS Elisabeth

Approbation du compte-rendu du 05 septembre 2011

TRAVAUX CANTINE/GARDERIE

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a mandaté un huissier afin qu'il fasse un constat sur l'état d'avancement des travaux puis il a adressé une lettre recommandée à l'entreprise qui doit clore le local, rendre opérationnel le chauffage, terminer la pose des faux plafonds et des appareillages électrique pour le lundi 11 octobre 2011. A défaut un constat sera à nouveau réalisé et une autre entreprise sera contactée.

TRAVAUX MUR de L'EGLISE

Le mur était en très mauvais état et il a été difficile de reconstituer le chapeau.

INAUGURATION LAVOIR et CANTINE/GARDERIE

La date retenue par l'assemblée du Foyer Rural est le 17 mars 2012 (et non le 03/12/11).

LOCATION des LOGEMENTS COMMUNAUX (lotissement)

Une première demande a été enregistrée et les critères fixés sont remplis. De plus une autre demande a été formulée mais concerne la deuxième tranche. Cette demande émane d'une personne qui doit faire construire dans le lotissement mais dont les travaux ne seront pas terminés en septembre 2012.

TERRAIN attenant à la SALLE MUNICIPALE

Des remarques sont évoquées à partir de la délibération prise par le conseil municipal.

TONNE à EAU à la station d'épuration

Une demande pour obtenir cette vieille tonne à eau a été déposée, le Conseil Municipal a donné son accord.

QUESTIONS DIVERSES

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 07 novembre 2011

Présents : Mmes E. DESCAMPS, C. RENOUD Mrs. J.P. RADET, J. LAISNE, J.M. BODIER, R. LONGE, E. RADET, P. CLAUSS, J.C. RAULT

Absents Excusés : Mme M. BUSQUET et Mr N. LEVESQUE
Secrétaire de Séance : Mme Catherine RENOUD

Approbation du compte-rendu du 03 Octobre 2011

CONVENTION entre le CCAS et la Commune

Cette convention a pour objectif de définir le rôle de la Commune pour la gestion des logements obtenus du promoteur lors de l'élaboration du Lotissement en Zone AU1 dénommé « Ferme de Gouline ». Les terrains appartiennent au CCAS de Commeny mais les aménagements, l'entretien ainsi que la gestion sont confiés à la Commune qui percevra les loyers et qui versera une redevance annuellement au CCAS.

Enumération des travaux de finition et information sur les estimatifs. Les prix annoncés par France Confort sont compétitifs et la commune pourra dans cette opération récupérer du promoteur les sommes engagées pour les PASS Foncier.

En ce qui concerne les futurs locataires, une candidature a été retenue celle de Mr DAVIN. Le montant des loyers a été longuement discuté, les arguments des uns et des autres étant pertinents. Au final le chiffre de 750 € par mois a été retenu à l'unanimité.

TRAVAUX de CANTINE / GARDERIE

Ce dossier devient de plus en plus pénible avec une entreprise irresponsable et ne respectant pas ses engagements. Les travaux de finition traînent en longueur avec une absence fréquente des salariés.

Financièrement la commune n'a aucun risque car les paiements des situations ont été suivis avec beaucoup d'attention et de précaution mais cette situation n'a que trop duré et une nouvelle lettre recommandée a été adressée à l'entreprise en donnant comme date limite le 15 Novembre 2011 pour la fin du chantier**.**

TAXE D'AMÉNAGEMENT

Une taxe unique va remplacer la taxe locale d'équipement, la taxe départementale pour financer les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement ainsi que la taxe départementale des espaces naturels sensibles et le versement pour dépassement du plafond légal de densité. Pour retrouver le même montant, le Conseil Municipal décide de retenir le taux de 5% pour cette taxe d'aménagement.

INAUGURATION du LAVOIR et de la CANTINE, le Samedi 17 MARS 2012 avec plantation d'un GINKO BILOBA.

Participation de la Commune pour la Classe Découverte à hauteur de 2.500 € (25 enfants avec 100 € de participation par enfant).

IMPAYES de locataires des logements communaux.

Problème de comportement d'un enfant à la cantine et à l'école. Il est indispensable, pour le bien de l'enfant, que des actions soient menées auprès des services sociaux, d'autant que ce comportement apporte beaucoup de perturbations dans le groupe.

QUESTIONS DIVERSES

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Compte rendu du Conseil Municipal du LUNDI 05 DECEMBRE 2011

Présents : Mmes E. DESCAMPS, M. BUSQUET, C. RENOUD, Mrs. J.P. RADET, J. LAISNE, J.M. BODIER, N. LEVESQUE, R. LONGE, P. CLAUSS, J.C. RAULT

Absent excusé : Mr E. RADET

Secrétaire de Séance : Mme Myriam BUSQUET

Approbation du compte-rendu du 07 Novembre 2011

TRAVAUX CANTINE/GARDERIE

Les travaux ne sont toujours pas terminés. Le local est opérationnel mais de nombreux travaux de finition sont à réaliser.

Il parait difficile à l'entreprise de faire un travail soigné, de ce fait la réception des travaux risque d'être assez perturbée.
Globalement, si on ne rentre pas dans le détail le

local est agréable et bien étudié pour une cantine/garderie.
La cuisine est en cours d'équipement et le matériel semble professionnel.
Pour la rentrée en janvier 2012, la cantine et la garderie devraient être transférées.
Des aménagements en pourtour devront être prévus notamment l'abattage de deux arbres.

LOTISSEMENT

La voirie principale doit être commencée vers le 15 janvier 2012 (pavés, béton désactivé, murs et caniveaux).
Durant cette phase de travaux une voie sera aménagée en pourtour.
Les deux premières maisons de la commune sont achevées et la remise des clefs est prévue sous dix jours.
Il reste à réaliser la peinture, le revêtement de sol à l'étage et le traitement de l'escalier.
Différents devis ont été demandés et une décision doit être prise rapidement car un des logements doit être fini pour le 15 Janvier (les futurs locataires sont dans l'attente).

D'autre part, il reste à résoudre le problème de raccordement E.D.F.
Le délai demandé est démesuré.

PROGRAMME 2012

Différents projets sont évoqués, la liste n'est pas limitative.
- Aménagement d'un logement au-dessus de l'école
- Plantation de pommiers et nettoyage des terrains acquis par la commune
(2 anciens jardins).
Un dossier doit être déposé au PNR pour le 15 Janvier 2012.
L'objectif de cette opération est de faire une manifestation autour du cidre.
Fabrication communale lors d'une fête dédiée à ce produit.

- Extérieur petit foyer
- Revêtement sol salle municipale
- Aménagement pourtour lavoir
- Etude pour un columbarium dans le cimetière s'intégrant dans le site
- Voirie
- Eclairage public
… etc…

PREPARATION ARBRE de NOEL

QUESTIONS DIVERSES

Requalification des bâtiments de l'élevage avicole.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS
CALENDRIER 2012

SMIRTOM DU VEXIN

- Mardi 21 février 2012
- Mercredi 30 mai 2012
- Jeudi 11 octobre 2012

La collecte des objets encombrants est limitée à 1m^3 par habitation et ils doivent être sortis la veille du jour de ramassage.

Nous vous rappelons que les Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques ainsi que les déchets toxiques ne peuvent pas être ramassés avec les objets encombrants. Ils doivent être apportés en déchèterie pour être traités de façon appropriée.

Recensement de la population

Enquête de recensement de 2012

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette année, **vous allez être recensé(e).**

Le recensement se déroulera du **19 janvier au 18 février 2012**. Vous allez recevoir la visite d'un recenseur, Stéphanie RODRIGUEZ qui sera munie d'une carte officielle et sera tenue au secret professionnel. Elle vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.
Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc…Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi.** Elles seront remises à l'Insee pour établir les statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre Maire

MAIRIE DE COMMENY (VAL D'OISE)

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin1951 modifiée, cette enquête, reconnue **d'intérêt général et de qualité statistique,** est **obligatoire**. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements.
Visa n° 2009A001EC du ministre chargé de l'économie, valable de **2009 à 2013**.
En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité L'INSEE et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.
La loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

Imprimé n° 40
Communes de moins de 10 000 habitants

PEFC

IMPRIM'VERT

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cantine et Garderie

Le Conseil Municipal, fin 2010, a prévu de transférer la cantine et garderie pour améliorer l'accueil des enfants et éviter des déplacements à risques.

Le Conseil Général avait changé le dispositif d'aides, il a donc fallu attendre qu'un contrat départemental soit signé pour entreprendre toutes démarches. L'opération a pu être lancée en janvier 2011, le Conseil Municipal a pu valider en février un projet fonctionnel et bien intégré dans le site de l'école. Peu d'entreprises ont répondu à l'appel à concurrence car l'option retenue était de confier ces travaux à une entreprise générale afin de faciliter la coordination.

Nous aurions dû rendre cet appel à concurrence infructueux car l'entreprise choisie a accumulé non seulement des retards mais aussi les manques de professionnalisme. Cette période de travaux a été usante et seule notre implication permanente a permis une fin de chantier à peu près correcte et sans conséquences financières.

La cuisine va être équipée et nous pourrons enfin accueillir les enfants dans de très bonnes conditions.

Jean-Pierre RADET

Le Maire

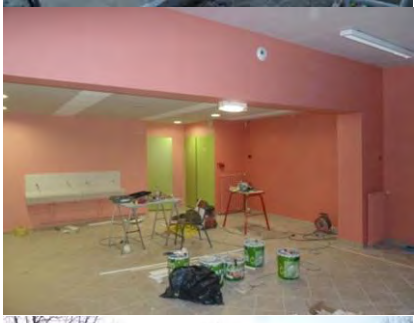

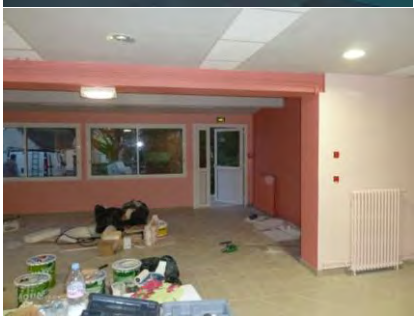

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Informations utiles sur le Camp de César à Nucourt

Que vous soyez un particulier organisant une manifestation dans le cadre d'un événement familial ou une école pour un séjour, n'hésitez pas à contacter.

Elizabeth DUFOUR
lundi, mardi et jeudi matins (9h00 – 11h30)
Tél. : 01 34 67 24 21
Courriel : lecampdecesar.ccpv@orange.fr
Réservations

Groupes d'enfants et scolaires :

* Séjours en gestion libre
* Visites (journée ou 1/2 journée)

Groupes d'adultes et particuliers :

* Location de salles (50 personnes)
* Hébergements

Les tarifs pour les habitants de la **C**ommunauté **C**ommune du **P**lateau du **V**exin (tarif différent hors CCPV, se renseigner auprès de Mme DUFOUR ou sur le site)

Location sans hébergement 800€
caution 1000€ et acompte 30%
Location avec hébergement 23 couchages 980€ ou
Location avec hébergement 35 couchages 1030 €
caution 1200€ et acompte 30%

Location du samedi 10h au dimanche 18h

http://www.cc-plateau-du-vexin.fr

Médaille d'argent remise à M. Raphaël PALOMAS

Le lundi 20 juin 2011, par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise dans le cadre de la Cérémonie des Victoires de l'Artisanat. (Catégorie : bâtiment/médaille d'Argent)

Sur la photo de gauche à droite :

Bernard PEROT, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise, Mme et Mr PALOMAS, Yves HELIE, vice-président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise.

Raphaël PALOMAS, peinture-revêtement à Commeny

Après avoir obtenu son CAP peintre - décorateur, Raphaël PALOMAS est accepté par l'Ecole des Beaux-Arts à Rouen.

Il exercera ensuite le métier en tant que salarié pendant 7 ans dans 2 hôtels 3* à Paris, s'occupant de la décoration des chambres, notamment des sols et plafonds.

En 1989, il crée son entreprise, par goût des couleurs. Sa clientèle est composée de particuliers, de mairies et collectivités. Raphaël PALOMAS forme également des apprentis.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Val d'Oise

Bureau de la Communication de la chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise.

**Siège : 1 avenue du Parc 95000 Cergy*

Tél. 01 34 35 80 00 – Fax 01 34 35 80 49

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Notre commune est adhérente au Syndicat Intercommunal pour l'Amélioration des Transports dans le canton de Vigny (SIATCAV).

C'est un transport collectif rural financé par le Conseil général du Val d'Oise.
Il vous permet d'aller vers Pontoise, Cergy, Marines, Meulan, etc., dans un rayon de 20km.

Vous pouvez ainsi, par exemple, aller chercher un enfant à l'école, faire des courses, vous présenter à un rendez-vous à l'hôpital ou à la clinique, prendre le RER... On vous prend et on vous ramène à votre porte.

Ce service fonctionne du lundi au vendredi, sauf jours fériés, de 7h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.

Pour prendre rendez-vous, téléphonez à M. Moustin de 19h30 à 21h au 01 34 66 16 93 ou au 06 98 30 27 08 (même pour le marché de Meulan).

Distance parcourue	Billet simple	Billet hebdo	Marché Meulan billet simple
0-5 km	1.80 €	11,00 €	
5,1 – 10 km	2.50 €	15,00 €	
10,1 – 15 km	3.40 €	20,00 €	3.40 €
15,1 – 20 km	4.30€	26,00 €	

FOCUS SUR MON METIER : LES ASSISTANTES MATERNELLES

Nous les croisons régulièrement, entourées de leurs petits choux. Mais connaissons-nous vraiment leur métier ? Nous nous proposons de lever un coin du voile sur un métier souvent méconnu, voire hélas mésestimé : les **assistantes maternelles agréées**.

Depuis l'antiquité jusqu'à 1920 des nourrices (littéralement : femme qui allaite des enfants en bas âge) s'occupaient des enfants. Ce n'est qu'en 1977 que le métier est reconnu, que la nourrice devient assistante maternelle, et qu'un agrément est mis en place. En juillet 1992 est instaurée pour les assistantes maternelles agréées une formation obligatoire de 60 heures dans les cinq ans suivant l'obtention de l'agrément (délivré par le Conseil Général). En juin 2005 la formation passe à 120 heures, dont une partie avant l'accueil des enfants. On compte aujourd'hui 363 000 assistantes maternelles en France. Une convention collective protège et encadre les professionnelles agréées. Un contrat est signé avec les parents, auquel les deux parties devront se tenir pendant toute la durée de l'accueil (généralement 3 ans, jusqu'à l'entrée à l'école de l'enfant).

L'assistante maternelle est donc bien aujourd'hui une professionnelle de la petite enfance. Elle exerce un métier d'accueil et joue un rôle de relais en l'absence des parents. Elle se doit d'être disponible, à l'écoute de l'enfant et de ses parents, de veiller à la sécurité de l'enfant, ainsi qu'à son développement physique et intellectuel, le tout en cohérence avec l'éducation que les parents souhaitent donner. Les parents attendent d'elle compétence, qualité de l'accueil, soins, éveil et affection vis-à-vis de leur enfant, laquelle ne doit cependant pas occulter celle des parents. L'assistante maternelle doit donc être impliquée, mais détachée ; elle a avec les parents et l'enfant une relation de confiance, complice, mais qui reste professionnelle. Lorsqu'elle accueille un enfant, c'est aussi une famille qu'elle accueille.

Étant salariée, l'assistante maternelle doit légalement effectuer un nombre d'heures de travail défini et règlementé, et elle bénéficie de congés payés. Mais la difficulté réside dans le fait qu'elle n'a pas un mais plusieurs employeurs, les parents, qui ont chacun leurs contraintes, leurs obligations horaires et de congés. Aucun contrat n'est pour ainsi dire standard et un cumul de contrats à horaires décalés peut aboutir à des journées très longues. De plus le salaire est faible, la durée des contrats aléatoire, et à chaque départ d'enfant, outre la séparation affective après trois années de complicité, se repose la question de trouver un nouveau contrat. Alors au-delà de la difficulté liée à l'encadrement de l'enfant, l'assistante maternelle doit essayer de concilier les différents contrats avec ses employeurs (jusqu'à six dans le cas de contrats partiels) en préservant sa vie privée, entre horaires et congés décalés.

Et la vie de famille dans tout cela ? L'assistante maternelle travaille à domicile, et si le temps de travail n'est pas respecté ce sont autant de minutes prises sur leur vie privée et celle de leur famille, automatiquement impactée. Rares sont celles cependant qui appliqueront à la lettre les horaires du contrat, les assistantes maternelles sont souvent très souples avec les parents et accepteront sans rien dire un débordement horaire, sans demander la compensation en heures supplémentaires à laquelle tout salarié pourrait prétendre.

Nous ne sommes pas toujours conscients de la complexité de ce métier, souvent apparenté à tort à une simple garde d'enfant. Les principales difficultés relevées lors de nos entretiens auprès de quelques professionnelles sont principalement liées à la reconnaissance de leur métier. Il n'est pas rare d'entendre qu'elles ont bien de la chance d'être à la maison toute la journée. A ceux qui partagent cet avis, venez passer une journée avec quelques-uns de ces bambins dont elles s'occupent, tous demandeurs et différents, et échangez ensuite avec les parents de ces enfants… Probablement changerez-vous votre vision des choses.

Alors merci à vous mesdames qui prenez soin de nos petits en notre absence. Quant à nous autres, parents, n'oublions pas de respecter le travail de ces professionnelles à qui nous confions nos trésors les plus chers.

Isabelle GORIEU

Vous pouvez vous procurer la liste des assistantes maternelles :

- Auprès de votre mairie
- Auprès de la PMI :
  Maison du Département
  Centre de PMI
  et de Planification Familiale
  10, Boulevard Gambetta
  95650 MARINES
  Tél : 01.30.39.65.56

Des nouvelles du Parc……

Vers une politique culturelle pour le Parc du Vexin

Le Congrès national des Parcs, qui a réuni en octobre dernier dans les Vosges les élus et les équipes professionnelles des 45 Parcs Naturels Régionaux de France, avait pour thème : Les PNR, une culture par nature. Une affirmation et un questionnement qui sont aujourd'hui significatifs de la préoccupation et de l'évolution des Parcs. A l'image de celui du Vexin français, qui lui aussi s'engage dans cette voie nouvelle, indispensable à un territoire vivant et attractif.

Après avoir, comme tous les Parcs, assis son démarrage sur la préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel, agricole et historique- un vrai passage obligé -, puis le développement des produits locaux, le Parc du Vexin veut aujourd'hui élaborer une politique ***« de développement d'une vie culturelle et artistique ouverte vers les territoires voisins, profitable aux habitants, au tourisme culturel, renforçant l'identité et l'attractivité du territoire »***

Pour élaborer cette politique culturelle, le Parc s'appuie sur :

- **La mise en place d'une Commission culture et vie locale du Parc**, qui associe les élus des communes, les responsables des principaux sites et structures culturelles (Auvers sur Oise, Villarceaux, La Roche Guyon) et les villes portes (Cergy-Pontoise, Mantes en Yvelines…..) et par la suite les associations culturelles, généralistes et historiques du Parc qui auront été identifiées.

Cette nouvelle commission du Parc, dont les 30 membres titulaires m'ont récemment élu Président, va établir dès le premier semestre 2012 un état des lieux culturel du territoire.

- **Un état des lieux culturels du territoire**, qui permettra d'identifier les attentes, les thématiques, les potentialités, les lieux et les réseaux culturels locaux et les actions artistiques originales ou innovantes, et tenant compte de l'offre culturelle des villes portes.

Cet état des lieux servira de base à la mise en place d'une programmation culturelle, au développement des pratiques artistiques, et à l'obtention du label Pays d'art et d'histoire pour le Vexin français, auquel le Parc postulera courant 2012.

Le Président de la Commission culture et vie locale

JC Rault

CARS : Commeny Auto Retro'S
Une passion qui nous rassemble

Ce samedi de juin, Place de la Mare, plusieurs autos anciennes sont rassemblées et s'apprêtent à faire une balade dans le Vexin. Il ne s'agit pas d'un simple club de passage à Commeny, mais de passionnés d'automobiles anciennes de notre village qui se réunissent pour la première fois.

Jean-Claude, instigateur de ce sympathique rassemblement nous raconte comment cette aventure a commencé : « Passionné d'autos anciennes et constatant l'engouement pour les autos des années 60 et 70, j'ai vu que plusieurs personnes de Commeny possédaient une voiture ancienne. Après avoir fatalement discuté avec les uns et les autres de leurs voitures et de nos nécessaires bricolages mécaniques, j'ai pensé qu'il pourrait être sympathique de nous réunir de manière informelle et au niveau du village de Commeny pour partager notre passion commune et faire quelques sorties ensemble.

Après en avoir discuté, une association totalement informelle a été proposée à tous. L'occasion était trop belle : nous nous appellerions CARS (Commeny Auto Retro'S) en référence au film mythique de Disney Pixar. Une diversité d'autos et de personnes, réunies par une passion commune, et ouverte à tous.

De là ont suivi en juin deux belles balades dans le Vexin avec à l'arrivée un pot amical dans le jardin pour parler à l'infini de nos autos et des joies et sensations qu'elles nous procurent. »

Quelques-uns de ces passionnés nous parlent de leur aventure personnelle et collective :

Les 2CV's d'Antoine

C'est à 17 ans que j'ai découvert ma passion pour les 2CV et dérivées. Mon père avait commencé la restauration d'une 2CV, que j'ai terminée. Pour ce faire, j'ai commencé par acheter des épaves afin d'en récupérer les pièces. Autodidacte, en essayant un peu tout, j'ai appris à manipuler mécanique et carrosserie. Au final j'ai restauré et gardé quatre Citroën 2CV et Diane, la plus ancienne datant de 1967, la plus récente de 1989. Je ne prévois pas d'agrandir ma collection, mais plutôt de terminer la remise en état et apporter encore quelques améliorations à mes véhicules.

J'aime bricoler et modifier mes voitures afin de créer mes propres versions, plus racées que les originales. J'ai entre autres modifié une 2CV en tout-terrain, au volant de laquelle j'ai effectué un périple de 6 500 km jusqu'au sud du Maroc. A l'exception de quelques pneus éclatés, aucune panne ou casse à déplorer. Ce fut un magnifique voyage.

D'autres n'ont pas été aussi heureux. Lors d'un voyage en Hongrie avec un ami, nous nous sommes retrouvés sur le bord d'une voie d'accélération d'autoroute avec la boîte de vitesse cassée. Nous n'avions alors d'autre choix que de déposer le moteur, démonter la boîte, la réparer puis remonter le tout… huit heures de mécanique sur le bord de la route, de nuit, sans lampe de poche… une expérience improbable !

Cette collection me permet d'apprécier les plaisirs de la mécanique, de la transformation, mais aussi des balades et voyages. Je participe également régulièrement à des concentrations de 2CV et dérivées. L'une des plus marquantes fut une concentration mondiale en République Tchèque il y a deux ans qui rassemblait environ 6 000 véhicules 2CV et dérivés, de quoi se régaler.

Pascal et sa MG A

La passion des anciennes, et tout particulièrement des anglaises, m'est apparue au cours de mes vingt premières années. Je résidais alors à Boulogne-sur-Mer et voyais régulièrement accoster des anglais venus faire une boucle sur nos belles côtes. Qu'ils soient en vélo, en moto ou en voiture, ils représentaient pour moi une philosophie, un art de vivre particulier, aussi bien du fait de leurs véhicules singuliers que de leurs accoutrements typiques. Les anglais étaient prêts à sortir leurs autos par tous les temps.

J'avais une admiration particulière pour les roadsters, leur ligne, leur sobriété ; aucun véhicule en France n'était comparable, et les conducteurs n'avaient alors pas la même classe. A 18 ans, lorsque j'ai eu mon permis, j'avais la chance d'avoir un ami possesseur d'une MG qu'il me laissait conduire. J'aurais adoré pouvoir m'acheter une de ces voitures mythiques qui faisait rêver les jeunes de mon époque. C'était le temps des sixties, de la nouvelle vague, de « Salut les Copains », et tous les rockeurs dont j'étais fan affichaient de telles carrosseries.

Mais la vie a pris le dessus, d'abord je n'avais pas le budget pour acquérir une telle auto, puis la famille, les enfants… j'ai remis mes projets à plus tard, espérant bien pouvoir un jour réaliser mon rêve. Ma carrière dans le secteur automobile, bien que formé pour l'électricité et l'informatique, n'a fait que renforcer ma passion.

Il y a deux ans s'est enfin présentée l'occasion. J'ai pu faire importer des Etats-Unis par un mandataire belge une MG A de 1960. L'avantage d'une voiture anglaise exportée aux USA est qu'elle est saine, n'ayant pas subi les dégâts inévitables dus au climat britannique, et que de surcroît les modifications techniques sont déjà apportées pour une conduite à gauche, ce qui réduit notablement les frais de restauration.

Passées les formalités administratives (le mandataire a fait immatriculer ce véhicule en Belgique afin de faciliter son entrée en Europe), j'ai réceptionné ma voiture avec délectation, malgré quelques petites surprises au niveau de la mécanique. Mais ne craignant pas de mettre les mains sous le capot, j'ai entamé une restauration de certaines pièces, laquelle est d'ailleurs toujours en cours.

Mes grands plaisirs sont de pouvoir toucher à la mécanique, de faire quelques sorties, mais surtout de posséder un tel véhicule et d'en apprécier le plaisir de le conduire le nez au vent. Les concentrations ne sont pas ce que je préfère. Si j'avais de la place, je développerais cette passion dans la mesure de mes moyens en achetant d'autres anglaises. Comme ce n'est pas le cas, il est probable que quand j'en aurai fait le tour, je revendrai ma MG A afin de la remplacer par une autre anglaise des années soixante, comme par exemple une Austin-Healey, Triumph ou autre Morgan. On a le droit de rêver...

Fred et sa Triumph TR3A

J'ai pris conscience de mon attirance pour les voitures anciennes en les voyant circuler sur les petites routes du Vexin. Leurs galbes, la brillance de leurs chromes, leur sonorité envoûtante me faisaient me retourner à chaque passage. Puis j'ai commencé à m'y intéresser de plus près, à consulter des revues spécialisées et à visiter des salons dédiés aux véhicules de collection. Mes goûts se sont vite affinés et j'ai développé une passion pour les « petites anglaises », et en particulier pour les Triumph TR3 et TR4.

Après en avoir longuement rêvé, j'ai finalement décidé de franchir le pas début 2011 et j'ai fait l'acquisition au

printemps d'une TR3A de 1960. C'est donc, novice, au volant de ma propre voiture, que j'ai pour la première fois expérimenté la conduite d'une ancienne. Comme je l'espérais, les sensations de conduite n'ont rien de comparable avec nos véhicules modernes, aseptisés et assistés. Le conducteur se doit de conduire à l'oreille de façon à respecter cette mécanique d'époque, de surveiller les manomètres, d'être particulièrement attentif à son environnement, notamment en gardant en tête que les distances de freinage ne sont pas celles de nos voitures de tous les jours, et que ces véhicules ne sont pas équipés de ceintures de sécurité.

J'ai vite compris qu'une relation de confiance doit s'établir entre une ancienne et son conducteur. Ce dernier doit apprendre à la connaître, aussi bien au niveau de la mécanique que de son comportement sur route. Alors seulement le conducteur profitera du bonheur de conduire une voiture de collection.

Après quelques mois, faits de balades, de « bichonnage » et de quelques incidents mécaniques mineurs, j'ai aujourd'hui le sentiment de commencer à connaître et maîtriser ma voiture … mais je sais que la route est encore longue.

Maryse et sa DS

La DS est pour moi un souvenir de jeunesse. Mes frères aînés en possédaient, ainsi que plusieurs de leurs copains dans les années 70-80.

J'en suis vite tombée amoureuse, et me suis promise d'avoir moi-même ce type de véhicule (DS)… (Glop…. Glop …… une ID pour ceux qui connaissent).

J'ai possédé plusieurs véhicules de charme : Ami 6, Ami 8, 2CV, BMW, OLDS Mobile, « Chevrolet Impala ».

J'aime discuter et me retrouver dans les rassemblements de passionné(e)s de tous véhicules anciens (voitures, motos, camions….). Je renouvellerai avec plaisir les balades de CARS.

Jean-Claude : Des voitures de caractère

Comme d'autres baby-boomers des années cinquante, qui ont eu 20 ans dans les années soixante-dix, j'ai retrouvé la passion des autos de cette époque, qui ont de la personnalité, du caractère. Il faut les restaurer, les entretenir, souvent par soi-même ou avec l'aide d'un club. Il faut aussi savoir les conduire, car elles n'ont pas les facilités, ni le confort des voitures d'aujourd'hui. C'est une conduite plus exigeante, en termes de sécurité et d'attention à la mécanique (freinage, tenue de route…), mais c'est notre plaisir de faire revivre ces autos aux carrosseries moins banalisées qu'aujourd'hui. Autos populaires ou modèles plus recherchés, à chacun son style, mais elles évoquent toutes en nous des souvenirs d'un temps pas si lointain ou l'automobile était un plaisir !

La passion des rallyes au volant d'une SIMCA 1200S

J'avais la nostalgie d'une petite voiture sportive « à piloter » que j'avais eue dans les années 70-80, une SIMCA 1000 RALLYE. A défaut du même modèle, j'ai finalement déniché un modèle dérivé, un coupé Simca 1200S, une « tout-à-l'arrière » (moteur à l'arrière et propulsion par des roues arrières motrices), à l'image des dernières voitures des années soixante-dix. Une auto simple et très facile à entretenir soi-même. Ses spécificités mécaniques, ainsi que son faible poids (850 kg) lui confèrent une vivacité qui procure un très grand agrément de conduite.

Pour utiliser cette auto et y adjoindre un certain enjeu sportif, je participe depuis l'an dernier à des « rallyes historiques » de navigation et de régularité. Ces épreuves sur route, réservées aux voitures de plus de trente ans, consistent à effectuer un parcours dans un temps donné, sans avance ni retard. Pilote et co-pilote se voient remettre

en début d'épreuve un *roadbook* qui doit leur permettre de trouver l'itinéraire et les points de contrôle. L'équipage doit pointer aux contrôles secrets ou connus qui ponctuent le parcours.

Ces rallyes historiques, qui ont le vent en poupe, sont tout à la fois un prétexte à utiliser au mieux le véhicule en tant que pilote, à constituer un duo formé avec le co-pilote qui fait la navigation et donne les instructions au pilote, et à nous retrouver à une cinquantaine d'équipages et autant de véhicules d'époque et de toutes sortes. Les participants vivent des moments intenses et ces épreuves contribuent à faire revivre le patrimoine automobile.

Cette passion, j'ai pu la partager cette année avec Bernard mon copilote habituel et des co-pilotes occasionnels, mes deux fils François et Benjamin, ainsi que mon voisin et complice de CARS, Fred, l'homme à la TR3. Après une première saison de découverte de la spécialité en 2010, l'année 2011 est marquée par une plus grande aisance et de meilleurs résultats : une place de second à « la nuit des lions », dans l'Eure, au départ de Vernon en début d'année, et une victoire au rallye de Touraine avec mon fils aîné, un grand bonheur en tant que pilote et en tant que père, une véritable victoire d'équipe.

Marc et sa Triumph TR4

Lorsque la TR4 est sortie, j'avais 16 ans, un âge où la plupart des garçons s'intéressent à l'automobile.

A l'époque j'admirais déjà les roadsters anglais, et la TR4, dessinée par l'italien Michelotti, avec sa forme particulière, était alors mon rêve impossible.

Quelques années plus tard, je décidai pour clôturer ma carrière professionnelle de me faire un cadeau de retraite. Après quelques errances quant au cadeau en question, je me suis dit : « Pourquoi pas une voiture de collection ? ». J'ai alors commencé à consulter internet, regardant les voitures, toutes marques confondues, jusqu'à m'arrêter sur le site de Triumph.

Et là je me suis dit : « Et pourquoi pas une TR4 ? ». Je l'avais enterré, mais il m'est revenu que c'était mon rêve d'adolescent.

N'étant pas un mécanicien hors pair, bien qu'habile bricoleur, je décidai d'orienter ma recherche vers un véhicule en bon état. Acquérir une anglaise me sécurisait dans le sens où les pièces détachées sont aujourd'hui encore fabriquées et faciles à se procurer, ce qui n'est pas toujours le cas, et notamment pour les françaises.

Finalement, j'ai pu acheter en 2010 une TR4 A-IRS (roues arrières indépendantes) de 1965. Elle avait été exportée aux USA à Seattle, et son propriétaire l'a conservée 38 ans. Son second propriétaire a entamé la restauration du véhicule à partir de 2003 en Californie, avant de la revendre en 2009 à un français qui l'a alors rapatriée et en a achevé la restauration (châssis, carrosserie, peinture, moteur, circuit carburant). C'est donc dans un très bon état que j'en ai fait l'acquisition un an plus tard.

Après quelques pannes au niveau du circuit de carburation, que mon mécanicien, formidable professionnel à l'ancienne, a pu résoudre en faisant nettoyer l'intérieur du réservoir où quelques points de rouille causaient les pannes, ma voiture est aujourd'hui parfaitement fiable. La robustesse et la fiabilité des roadsters anglais sont reconnues. Les moteurs des Triumph de cette époque étaient d'ailleurs issus de celui du tracteur Massey Ferguson.

Aujourd'hui, je profite de ma voiture au cours de balades (la conduite reste sportive, et assez fatigante du fait du niveau sonore très élevé). Je suis également membre d'un club Triumph (TR Register France) qui me permet de côtoyer d'autres propriétaires de Triumph et d'échanger avec eux. Le club organise régulièrement des manifestations, mais je regrette un peu de ne pas pouvoir admirer alors d'autres marques. Le 20 novembre prochain, je vais participer au Fun Run du TR Register France à Paris, lequel célèbrera les 50 ans de la TR4.

Si vous aussi êtes intéressé par l'auto ancienne, ou si une ancienne dort dans votre garage ou une vieille grange, alors n'hésitez pas à rejoindre le CARS.

Isabelle GORIEU

RENOVATION DU LAVOIR

Le Lavoir avant travaux

Durant l'été 2010 (nettement plus ensoleillé que celui de 2011), certains jeunes de Commeny ont pris l'initiative de commencer à nettoyer le lavoir à Gouline.

Cette opération spontanée de nettoyage a invité les Elus Municipaux à prolonger cette action et à établir un projet de réhabilitation. Le dossier fut promptement élaboré avec la participation technique de Georges Leroy qui a fait des recherches pour une reconstitution assez fidèle et de faire revivre ce petit patrimoine.

Le Parc National Régional du Vexin subventionnant assez largement ce type d'opération, la Commune a pu très vite passer à la phase des travaux après appel à concurrence.

C'est ainsi que l'entreprise Floux fut retenue. Celle-ci a donné entière satisfaction et a réalisé un travail remarquable avec de jeunes compagnons motivés par ce genre de restauration.

En cours de travaux

Un aménagement des pourtours doit être entrepris pour rendre ce site attractif et agréable, espérons que cette réalisation pourra être faîte avant **l'inauguration prévue le 17 mars 2012.**

Jean-Pierre RADET

OPERATION JE JARDINE MON VILLAGE

OU

COMMENT PARTICIPER AU FLEURISSEMENT ET A L'EMBELLISSEMENT DE COMMENY

La municipalité organise au printemps 2012 une opération de fleurissement des rues du village ***avec la participation volontaire des habitants riverains, qui pourront planter sur l'espace public devant chez eux*** *– si cela est possible et souhaité-* ***ou dans des espaces collectifs, des fleurs fournies par la commune. Les riverains s'engagent à entretenir eux même par la suite les plantations ainsi réalisées.***

Cette méthode participative et originale de fleurissement a déjà été mise en œuvre avec réussite et satisfaction dans plusieurs villages du Vexin, tels que Longuesse, Epiais-Rhus ou Auvers-sur-Oise ; elle s'appuie sur un partenariat avec deux organismes publics, qui apportent à la Commune et aux habitants une aide technique, des conseils et des financements appréciables :

- Le CAUE 95 (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement du Val d'Oise) initiateur de la méthode*, apportera à chacun des conseils personnalisés sur le choix des fleurs, avec la recherche d'une certaine unité esthétique dans chaque rue, et le souci du développement durable, en proposant des plantations adaptées au climat, à l'ensoleillement, et économes en eau. Chaque habitant qui souhaite participer choisira ses plantations et définira son projet avec les paysagistes au cours d'une matinée « projets » qui se déroulera dans les rues du village un samedi matin en février. Une journée de plantation aura lieu au début du printemps, le samedi 7 avril 2012.

- Le Parc Naturel Régional du Vexin français, apportera à la commune des financements pour l'achat des plantations et des conseils au niveau de projets collectifs d'aménagement paysagers auxquels la municipalité réfléchit : alentours du lavoir restauré de Gouline, et création d'un verger dans une parcelle communale située à côté des terrains de sport et de détente.

Un exemple à Epiais-Rhus, la rue de Normandie, avant et après

Le CAUE qui est venu étudier le potentiel de fleurissement du village indique dans son rapport de présentation :

« De nombreuses rues de Commeny présentent des bandes de terre pouvant être plantées, le long des habitations »

« Certains habitants fleurissent déjà spontanément les abords de leur maison ».

« Ce fleurissement existant montre une volonté de la part de ces habitants de participer à l'embellissement de leur commune, il pourra être amélioré à travers l'animation d'ateliers et avec l'aide des conseils du CAUE et du PNR ».

« Par la suite les habitants-jardiniers volontaires peuvent devenir des personnes référentes pouvant

accompagner la commune les années suivantes ».

Lors d'une réunion d'information et de présentation de l'opération qui a réuni plus d'une vingtaine de personnes le 18 octobre au petit foyer, douze habitants volontaires se sont déjà inscrits pour participer au fleurissement au printemps 2012. L'opération, pluriannuelle, sera renouvelée en 2013 et 2014 afin de pouvoir fleurir plusieurs rues du village et faire participer tous ceux qui le souhaiteraient.

L'opération pourra s'enrichir d'initiatives telles que *Troc aux plantes entre habitants, et participation des enfants et parents d'élèves, pour entretenir le potager* de l'école au début du printemps. Avis aux amateurs qui ne pourront pas planter devant chez eux, il y a d'autres possibilités de participer utilement : entretien du potager de l'école, ou plantation collective de massifs à certains endroits de la commune.

Les objectifs de Je jardine mon village :

Avec cette opération, la municipalité poursuit plusieurs objectifs :

- L'embellissement du village
- La maîtrise des coûts pour le budget municipal
- L'implication des riverains au cadre de vie de tous

En effet, depuis plusieurs années, la municipalité était en réflexion, mais hésitante à réaliser un fleurissement généralisé de la commune, en raison des coûts d'achat et de plantation par une entreprise, mais aussi de l'impossibilité pour notre agent communal d'entretenir à lui seul autant de plantations nouvelles; il a déjà fort à faire avec l'existant, afin d'assurer toutes les tâches liées à la propreté des principaux espaces publics.

La plantation et l'entretien des fleurs par les riverains, accompagnés de conseils des paysagistes et des financements du CAUE et du Parc, rendent aujourd'hui réalisable le fleurissement de notre village dans de bonnes conditions pour le budget municipal, et donc au bénéfice de tous, et avec tous ceux qui souhaiteront participer à cette action d'amélioration de notre cadre de vie.

<u>Je jardine mon village, MODE D'EMPLOI :</u>

Il y a possibilité pour environ 20 projets de jardiniers volontaires en 2012

Compte tenu des inscriptions déjà faites lors de la réunion, **nous recherchons des volontaires complémentaires dans le secteur des rues Cour à Bouillette, rue du Fossé Séguier, Rue de la Hurée, rue du Château, afin de concentrer l'action 2012 dans ce premier secteur**

Il reste une dizaine de places disponibles **:** **<u>Inscription avant le 15 janvier 2012</u>**

- **Faites-vous connaître si vous êtes intéressé** ou souhaitez plus de renseignements :

  Contacts : Mairie de Commeny ou Jean-Claude Rault (01 34 67 41 24) correspondant de l'opération

  <u>Dates à retenir :</u>

- **Journée « projet « samedi 18 février 2012 :** choix des plantations avec chaque jardinier, devant chez lui.
- **Journée plantation : samedi 07 avril 2012 :** remise des plants, plantation dans les rue + espaces collectifs + entretien du potager de l'école.

Pour le Conseil Municipal,

Jean-Claude Rault

Communauté de Communes Plateau du Vexin

La Communauté de Communes du Plateau du Vexin a fait, en 2009 l'acquisition, auprès de la Fédération des Foyers Ruraux du Val d'Oise, **du Camp de César**, parc de 6 hectares à Nucourt.

Les huit communes de l'intercommunalité décidèrent de respecter leur engagement éco citoyen sur ce site qui, jusqu'en 2007, accueillait des séjours d'enfants. Après un agrandissement de la structure d'accueil, l'année 2011 fût une année décisive avec pour ambition de donner une nouvelle dynamique à ce patrimoine environnemental exceptionnel afin de **valoriser le territoire**.

Ainsi est née l'idée d'y faire vivre un Festival.

Une première édition réussie

Le **Festival du 25 septembre 2011** au Camp de César à Nucourt, c'est **plus de 1 600 visiteurs** de tous âges de la toute petite enfance aux personnes âgées, **plus de 100 bénévoles (communes, foyers ruraux, artistes, intervenants**) **plus de 1 000** spectateurs ayant assisté aux spectacles de PILE POIL et Compagnie sous le chapiteau, c'est **400 crêpes bio et 600 repas bio** c'est la présence et la générosité de sa majesté le soleil, une ruche avec des milliers d'abeilles et **2 abeilles géantes**, des expos, des projections, **le ciné bus**, des balades, des concerts, des spectacles tout public, **des ateliers créatifs**, du maquillage, des jeux en bois, de l'archéologie...

Un **programme exceptionnel** qui a fait l'unanimité, des **centaines d'heures de préparation**, c'est aussi et surtout au final la **joie et le plaisir partagés** des enfants et des parents autour d'une belle fête **accessible librement** à tous les habitants de notre territoire ! Cette formidable aventure humaine a permis de tisser de nouveaux liens et donne envie de préparer une **seconde édition encore plus belle en 2012** !

Alors rendez-vous le 23 septembre 2012

La Gazette du Val d'Oise
28 septembre 28 septembre 2011

Le Vexin

NUCOURT *Cés'arts fête la planète au Camp de César*

Ecofestival : une première réussie

Ce week-end, un grand événement se déroulait au camp de César à Nucourt. Après le rachat de ce site de six hectares par la communauté de communes du plateau du Vexin en 2009, l'intercommunalité souhaitait en faire un lieu de découverte du patrimoine et des richesses naturelles du site. Et le moins que l'on puisse dire c'est que, face à l'étendue des activités, des ateliers et des spectacles proposés, l'objectif est atteint. *«La réussite de ce projet tient à la cohésion entre les intervenants du territoire, le PNR, et la cinquantaine de bénévoles, venus des foyers ruraux des différentes communes. Et bien sûr l'association "Pile poil et compagnie" pour toute la partie théâtrale»*, explique Catherine Renoud, membre de la commission de la communauté de communes chargée du camp de César.

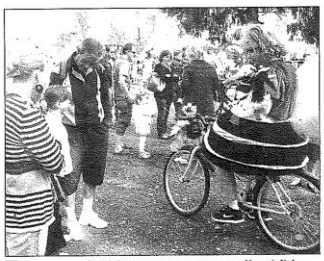

■ *Beaucoup de visiteurs pour cette première édition et des animations partout sur le site.*

Fibre écolo

Évidemment, le thème portait sur la nature et, par conséquent, la protection de l'environnement. Des stands thématiques proposaient de découvrir la forêt, mais aussi la biodiversité, les insectes et les champignons. Pour les plus petits, des ateliers ludiques autour du bois, du recyclage, du papier proposaient aux enfants ainsi qu'aux parents de s'amuser tout en développant la fibre écologique.

Sous un chapiteau digne d'un cirque, plusieurs spectacles ont rythmé la journée ainsi que des concerts. D'autre part, pour les plus grands, des balades découvertes et archéologiques étaient proposées afin de partir explorer le patrimoine et la flore du Vexin. *«L'important est de fédérer les citoyens de ces communes afin de valoriser ce patrimoine car c'est le leur»*, conclut l'élue de Commeny Catherine Renoud. À voir la foule présente, le sourire des enfants et la joie des intervenants à partager leurs savoirs, nul doute que ce festival deviendra un rendez-vous incontournable dans les années à venir…

Léandre GODART

«Créer un objet utile et créatif»

• *Alice Pereira, bénévole d'"Ateliers arrosés" et Magalie Poutoux, membre fondatrice*

«Nous avons créé l'association il y a trois ans. Le concept est de proposer un regard qui n'existe pas dans le cursus classique des cours d'arts. L'objectif est de laisser libre court à la création dans les domaines de la photo, vidéo, dessins, sculpture. Nous faisons beaucoup de choses à partir de matériaux de récupération ou naturel. Nous avons souhaité participer à ce festival pour nous faire davantage connaître. Aujourd'hui, nous proposions de construire des cabanes à oiseaux de manière artistique, pour créer un objet à la fois utile et créatif.» **LG.**

Catherine RENOUD

Jeux inter villages : une 9ème édition placée sous le signe de la bonne humeur

Après l'obtention d'une troisième victoire aux jeux inter villages de 2010, les communes de Commeny - Moussy ont eu le plaisir d'accueillir le 14 mai dernier, avec beaucoup d'enthousiasme et de fierté, les 9èmes jeux inter villages. Au total, 15 communes du canton de Vigny étaient représentées avec plus de 250 jeunes âgés de 8 à 16 ans, soit 51 équipes présentes.

Pour les novices, voici un petit rappel des règles : sur le stand de chaque village, les équipes sélectionnent un des deux jeux proposés. Puis, en fonction de la performance de chacun des enfants, des points sont attribués et comptabilisés.

Equipe Commeny - Moussy

C'est donc entre éclats de rire et concentration que les enfants se sont essayés et affrontés aux différents jeux et ont pu tester leurs qualités d'adresse, sportives et intellectuelles : chamboule tout, ni oui ni non, tir à l'arc, Kim-goût Kim-odorat ou encore lancer d'œufs, pour ne citer que ceux-là… Une épreuve « fil rouge » était également proposée par la Poste qui consistait à deviner le poids d'un colis.

Mémo billes

Puis, ce fut au tour des maires des différentes communes de se lancer sur le tapis de glissade proposé par Théméricourt. La bonne humeur était au rendez-vous. L'espace d'un instant les enfants, acteurs de ces jeux, en étaient devenus les spectateurs applaudissant tour à tour les représentants de leur village. En attendant la proclamation des résultats, une démonstration d'aïkido a été effectuée par les adhérents du club d'aïkido de Commeny sur le skate parc.

Enfin, ce fut l'annonce des résultats. Les communes de Commeny - Moussy, vainqueurs de l'édition 2010 allaient-elles de nouveau remporter ces jeux ? C'est finalement Théméricourt qui est ressorti grand gagnant, Commeny - Moussy se plaçant à la 10ème place. Nous remercions l 'ensemble des enfants de la commune pour leur participation ainsi que les nombreux bénévoles qui ont contribué grandement à la réussite de cette journée.

Classement	Ville
1	**Théméricourt**
2	Cléry en Vexin
3	Condécourt
4	Gadancourt
5	Guiry en Vexin
6	Longuesse
7	Courcelles sur Viosne
8	Sagy
9	Ableiges
10	Commeny - Moussy
11	Us
12	Le Perchay – Gouzangrez
13	Vigny

Par Alexandra Chéron et Maryse Gravier

UN CERTAIN AGE EN VOYAGE AU MOYEN AGE

C'est parti, à 6 heures le 27/09/11, vers GUEDELON 89520 TREIGNY.

En arrivant sur le site, devant un guide en tenue moyen âge 1229, le regard vif, bon vivant, compétent, réplique tac au tac, facétieux à souhait, pris par son jeu nous plongeons dans le 13ème siècle; en 1997 des gens entreprenants, après autorisation, décident de bâtir un château-fort de type «philippien». A l'époque, la société féodale est essentiellement guerrière et les châteaux-forts ont du mal à rester debout. C'est pourquoi PHILIPPE AUGUSTE, harcelé par HENRI II PLANTAGENET à l'ouest et les BOURGUIGNONS à l'est, décide de mailler le territoire royal par des châteaux beaucoup plus résistants. Et c'est ainsi qu'après avoir choisi le site avec tous les matériaux sur place, Guédelon démarra.

L'embauche de 35 pros du bâtiment, volontaires et spécialistes, payés par les entrées des visiteurs; tout est fait à la main, ce qui veut dire que le forgeron va faire les outils, les carriers vont faire éclater le grès ferrugineux avec des coins et une masse pour que la pierre casse dans le bon sens, pour que les maçons puissent faire leurs travaux avec le mortier qu'auront préparé les ouvriers, une dose de chaux aérienne pour deux de sable.

Le transport de celui-ci se fait dans un tombereau à cheval, mené par une femme, il obéit de la tête et des sabots; les maçons se servent pour le contrôle du pendiculaire du fil à plomb, de l'équerre et de la pige.

Pour les encadrements de portes, fenêtres, nervures de voutes, la pierre choisie est un calcaire dur d'une carrière à 30 km de là, les tailleurs de pierre burinent toute la journée, un beau travail à voir.

Le château étant bien avancé, nous pouvons apprécier cet impressionnant travail de haute qualité, la tour maîtresse, qui une fois finie, sera haute de 28.5m pour un diamètre de 12m. Le sous-sol comprend une cave et une citerne d'eau, les étages servis par un escalier annulaire,

au RDC une salle des gardes, le 1er la chambre seigneuriale, au 2éme une chambre, au 3éme une salle de surveillance.

Au nord-ouest, plus petite, la tour de la chapelle, 23m de haut, 9m de diamètre, en sous-sol une réserve d'eau, RDC une salle de tir, 1er étage une chambre, 2éme étage la chapelle, entre ces deux tours est bâti le logis seigneurial, il possède deux niveaux longs de 24m sur 6.80, en bas la cuisine avec un évier qui reçoit l'eau des toitures (déjà écolo), cheminée et four à pain, le cellier où le seigneur entrepose les grains, et les produits des taxes, droits et coutumes qu'il tire de ses terres. A l'étage une grande salle de réception, qui sert de tribunal, à la suite une chambre pour des hôtes de marque.

Un château-fort étant à peu près carré, il y a aussi deux autres tours, dans les angles, plus petites. Au centre du mur sud, l'entrée flanquée de deux tours protègent un pont dormant (fixe). Dans la cour un puits à margelle monolithique (d'un seul bloc) pesant 1 600kg, l'eau est à 6 m.

Un château-fort c'est une place forte donc tout est fait pour que l'assaillant soit mal reçu. Dans toutes les tours, les meurtrières sont faites pour que les archers et les arbalétriers puissent défendre les autres tours et réciproquement. Les grands fossés autour du château sont piégés par des piques dans le sol, cachées par des ronces, impossible d'y mettre un pied (au moyen-âge il y a pas d'eau dans les fossés).

Entre les tours il y a les escarpes. Ce sont les 200m de murs un peu inclinés de 2.5m à la base pour 2m en haut. Pour terminer ces murs il faut 4 ans. Nous étions en visite. Une équipe de jeunes venant d'écoles de formation travaillaient sur les murs, qui leur assuraient une pédagogie sur le tas. D'ailleurs la moitié des entrées sont faites par les écoles.

Le mètre étant pas encore de rigueur, le moyen âge avait quand même la mesure. Chaque ouvrier a une planchette de 60cm sur 5cm où le chef a fait un premier trait avec la largeur de son pouce, puis avec la largeur de sa main sans le pouce, puis avec le pouce, ensuite du bout de la main au coude, et pour finir du pied, ce sera la règle pour tout le chantier. Quand le chef change, les mesures aussi.

Les grues du moyen âge sont les cages à écureuil tout en bois. Par un système de corde, un seul homme dans la cage peut soulever une charge de 300 à 400 kg, à hauteur un autre homme fait tourner l'ensemble.

Les tuiliers fabriquent à partir de terre glaiseuse de Guédelon les tuiles et les pavements pour le château. Les tuiles sont moulées, posées sur des clayettes et sèchent pendant plusieurs semaines. Ensuite, elles sont cuites par 3 000 dans un four à plus de 1 100°c, 25 000 tuiles pour la toiture du logis seigneurial.

La poterne entre le logis et la tour de la chapelle est une sortie discrète en cas d'urgence, mais, super piégée pour entrer : passage étroit, sombre, une archère, portes à double sens, les boucliers et les lances ne passent pas.

La visite ayant donné satisfaction à toute notre équipe de Commeny malgré une réduction de la visite pour cause d'heure, et de km. Dommage !

Jean LESPAGNOL

CANAL DE BRIARE

Après Guédelon, nous sommes passés par le resto, rien à dire c'était simple et correct avec tendance « Picard ».

A quelques encablures, sur le bord du canal de BRIARE, nous avons embarqué sur une vedette touristique, le soleil étant généreux, la bonne humeur était autour de nous.

Nous voilà donc voguant sur ce canal de BRIARE qui évoque le calme et la sérénité très harmonieux dans la campagne, qui après avoir vu sur ces eaux des péniches de 250 tonnes, ne sert maintenant qu'à quelques touristes en mal de tranquillités. Les politiques estimant plus profitables les grosses charges sur les autoroutes.

Le passage dans l'écluse est spectaculaire et un peu stressant pour les claustrophobes, de voir descendre le bateau, de sentir cette masse d'eau derrière la porte. L'ouverture de l'autre porte nous libère.

Nous naviguons vers le super pont canal de 700m, le plus long du monde et le seul métallique auquel Gustave EIFFEL ait collaboré. Après avoir admiré ce que les gens du coin protègent, et ils ont bien raison, nous sommes aimablement débarqués. Un passage par la boutique de souvenirs et nous repartons vers le 95, à 20h. Tous les voyageurs sont à COMMENY avec les photos et les neurones pleins.

JEAN LESPAGNOL

LES SIECLES MAUDITS (XIVe-XVe), un peu d'histoire

La société et le pouvoir se révèlent fragiles, à la merci des crises qui vont jeter un voile noir sur l'occident pendant un siècle.

PEURS ET FAMINES : Des hivers très froids et des pluies diluviennes se révèlent catastrophiques à partir de 1310. Aux mauvaises récoltes succèdent les famines.

PESTE NOIRE : Disparue depuis le VIe siècle, la peste arrive en 1347 par terre et par mer à partir d'un foyer asiatique. Elle suit les voies commerciales, un tiers de la population est décimé.

LA GUERRE DE CENT ANS : Les batailles et les trêves s'enchaînent de 1337 à 1453. La campagne française est ravagée par les combats franco-anglais, les guerres civiles (Armagnacs contre bourguignons), pillée par les mercenaires ou les « écorcheurs » pendant les trêves, méfaits, tueries, pénuries agricoles provoquent l'exode des paysans.

JACQUERIES : Des flambées de violence éclatent après 1350, causées par l'instabilité de la monnaie, les impôts excessifs et les événements militaires. Elles touchent d'abord les fortunes moyennes, les paysans cossus et les gens de métier, et gagnent les plus pauvres. Ces révoltes révèlent toute la violence des ségrégations sociales.

Les grands chantiers de construction sont interrompus par manque d'argent. L'art se concentre dans les petits objets religieux.

En l'année 1709, le 6 janvier, commença une gelée si terrible que les arbres et les rochers s'en fendirent, la plupart des arbres fruitiers, les noyers, les châtaigniers et les vignes en sont morts. Elle ne dura que dix-sept jours. Il s'en suivit une douceur exceptionnelle, et 10 jours plus tard une autre gelée survenue sur la terre détrempée et les blés tendres, désola complètement les moissons et les habitants.

Alors que les légumes et les orges avaient été semés en abondance et que la récolte devait être belle, **dans la nuit du 15 au 16 juin 1709, une inondation** qui avait commencé deux jours auparavant dans le CHER, qui a rompu les digues et levées, la crue étant terrible, compléta la ruine en cette année de 1709 pour la population.

EN 1709 ces malheurs sont survenus en Touraine.

Par comparaison comment ne pas voir nos sombres années qui se préparent ?

Jean LESPAGNOL

Le Foyer Rural

Lors de la réunion du 28/09/2011 du foyer rural, un nouveau bureau a été mis en place.

Démissions :
Du Vice-président, Mr Rémi LONGÉ et de la Trésorière, Mme Anne STEPHAN

Le Bureau

- Président : Mr Pascal LONCLE
- Vice-président d'honneur : Mr Roger LANGLOIS
- Vice-président : Mr Jean-Luc GRÉCO
- Trésorière : Mme Emmanuelle GUILLAUME
- Trésorière adjointe : Mme Michèle JACQUET
- Secrétaire : Mme Catherine HACHET
- Secrétaire adjointe : Mme Alexandra CHERON

Le Conseil d'Administration

- Mr BODIER Jean-Marie
- Mme CHARDEYRON Céline
- Mr GORIOT René
- Mr MENU Jean-Pierre
- Mr VAUTIER Alain

ACTIVITES DU FOYER RURAL

MARCHE : mardi 9 h 30	BALME Viviane, MENU Nadège
RICOLAGE : mardi 9 h 30	MENU Jean-Pierre, LAISNE Jean
INFORMATIQUE : mardi 20 h 30	BEDLE Pascal (animateur), différents thèmes
TENNIS	MILLERE Régis (animateur)
GYMNASTIQUE jeudi 20h30 salle polyvalente	VAUTIER Jeannine, THOREL Michèle (animatrice)
DANSE TAHITIENNE vendredi 19h00	CLAUSS Philippe, CORRE Isabelle (animatrice)
BILLARD, CARTES, BELOTE mercredi 20h30	RENAULT Michel (animateur)
PING-PONG vendredi 20h30 - 21h30 Enfants / 21h30 - 22h30 Adultes	LONGÉ Rémi, BIZOUARD Jean-Pierre
VTT dimanche 9h place de la mare	GUILLAUME André
DANSE MODERN-JAZZ Mercredi 19h-21h Ados / Samedi 10h-12h Enfants	FROT Annagalice (animatrice)
AIKIDO Mardi 17h30-18h30 Maternelle/CP 18h30-19h30 Enfants 8-14 ans 19h30-21h Ados/Adultes	M. et Mme CAUSSE Vendredi : 18h-19h Enfants 8-14 ans 19h-20h30 Ados/Adultes
ART FLORAL	POULET Déborah (animatrice) CORRE Geneviève (responsable)
JOURNAL	BUSQUET Gilles (responsable)

Lors de l'inscription pour ces différentes activités, il est dorénavant demandé une participation aux frais, d'un montant de 10€, pour la pratique de l'ensemble de ces activités. Pour les personnes pratiquant plusieurs sports, cette cotisation n'est due qu'une seule fois.

Gouzangrez — Guiry-en-Vexin — Le Perchay — Nucourt — Moussy — Commeny — Cléry-en-Vexin — Le-Bellay-en-Vexin

BLOCK ' OUT
INITIATION A L'ESCALADE
SUR BLOCS

Mercredi 26 octobre 2011

Sortie organisée par les Foyers Ruraux du secteur d'animation "Plateau du Vexin" avec le soutien de la Communauté de Communes et de la Fédération des Foyers Ruraux du Val d'Oise

Public concerné : les **8/20 ans**

Départ prévu en car **à 13h30** (lieu précisé une semaine avant)

Le prix prévu de la sortie est de 13€ par personne avec un gouter compris. Le foyer propose de prendre en charge une partie. **Le coût par participant est donc de 5 €.**

Le participant doit être adhérent au Foyer Rural (carte d'adhésion 2011/2012 à 10€ en plus de la sortie)

ATTENTION : Les participants doivent impérativement prévoir une tenue adaptée à la pratique sportive et notamment une paire de basket propre avec des semelles fines (Type Converse, Puma..... ou autre)

Inscription auprès de votre FOYER RURAL pour le 19 octobre 2011 au plus tard!

Bulletin d'inscription au dos

Les enfants de Commeny, 8 participants, ont pu s'initier à l'escalade le Mercredi 26 octobre 2011 au BLOCK'OUT de OSNY
9 chaussée Jules César

Nathan

Marion

Alexandre

Abel

Victor

Antoine

Antonin, Marion, Abel, Antoine, Victor, Nathan, Alexandre, Yohan

Block'Out ouvert aux enfants à partir de 4 ans !

A Block'Out, certains blocs ont été spécialement conçus pour les enfants à partir de 7 ans (4 ans dans le cadre des cours). Accompagnés et surveillés pendant toute la séance par les adultes accompagnateurs. N**éanmoins, des encadrants de Block'Out veillent au respect des règles de sécurité et assistent les enfants lors de leurs premiers pas.** Au-delà de cet accès libre, où les parents viennent grimper ou non avec leurs enfants quand ils le souhaitent, Block'Out propose trois prestations complémentaires adaptées aux enfants :

Des cours tous les Mardi, Mercredi, Jeudi, Samedi et Dimanche de l'année scolaire.

Des stages d'escalade organisés pendant les vacances scolaires.

Fêter son anniversaire à Block' Out!

Tous les samedis et dimanches, Block' Out organise des goûters d'anniversaire grimpants pour les enfants âgés de 6 à 14 ans.

M.BUSQUET

Le Dojo de l'Aubette et l'Aïkido

Propos recueillis par Gilles BUSQUET

Nous avons interrogé Michel Causse, 4ème dan d'Aïkido, diplômé d'État, élève de Maître Tamura, pour en savoir plus, sur les activités du dojo dans le cadre du Foyer Rural de Commeny.

Bonjour Sensei, depuis combien de temps pratiquez-vous les arts martiaux et quel a été votre parcours ?

Je pratique l'Aïkido depuis 1983 et j'ai également pratiqué une école d'armes japonaise durant 6 ans ainsi que le Kung Fu une année 3 heures par jour, 6 jours par semaine.

- **Et en tant qu'enseignant ?**

J'ai commencé par enseigner l'Aïkido dans les centres de loisirs et les centres aérés de la ville de Paris, j'ai d'ailleurs été le premier à le faire. Ensuite avec ma femme, nous avons créé le dojo de l'Aubette dans le cadre du Foyer Rural de Vigny en 1993 et nous n'avons plus cessé d'enseigner depuis. Malheureusement il a fermé, et nous sommes heureux d'avoir rejoint celui de Commeny.

- **Pourquoi cela ?**

Parce qu'il existe dans les foyers ruraux un esprit d'équipe, qu'il y règne un véritable esprit associatif et des personnes dévouées et engagées ; j'en parle en connaissance de cause car ma femme a été présidente du Foyer Rural de Vigny !

- **En dehors des cours du mardi et du vendredi à Commeny, faites-vous souvent des stages ?**

Oui, nous en faisons régulièrement entre autres d'Aïkido et armes durant les vacances scolaires tant pour les enfants que pour les adultes.

- **Vous dites « Aïkido et armes », pratiquez-vous également les armes avec les enfants ?**

Oui, au dernier stage ils ont travaillé des techniques à mains nues et appris un kata de jo (bâton) ainsi qu'un kata de bokken (sabre en bois). Mais ce n'est pas une nouveauté pour moi, je travaillais déjà les armes avec les enfants dans le cadre des activités périscolaires de la ville de Paris.

- **Qu'appelez-vous un kata ?**

Un kata est un enchaînement de mouvements à deux qui illustre les possibilités du combat réel.

- **Mais l'Aïkido n'est-il pas une pratique à mains nues, de self défense ?**

Cela est vrai, mais c'est réducteur parce que les armes font partie intégrante de l'Aïkido.

Maître Ueshiba, son fondateur, a créé ses techniques d'armes à partir de différents courants et il ne nous appartient pas de remettre cela en question, selon Maître Tamura, qui a été son élève direct et représente l'Aïkikaï deTokyo pour l'Europe.

- **Mais ne pensez-vous pas qu'il vaudrait mieux utiliser des armes « en mousse »**

Non, notre dojo s'efforce de transmettre à travers l'Aïkido l'essence de l'art des samouraïs du Japon d'autrefois, en évitant une pratique ludique au service de la masse, basée sur la compétition et l'emploi d'armes non traditionnelles. C'est entre autres pour cette raison que nous faisons des stages de coupe, pour les adultes, où l'on apprend à utiliser un vrai katana en coupant par exemple des poteaux en paille.
Aujourd'hui malheureusement au Kendo et autres disciplines sportives, pour citer Maître Tamura : « On a suivi l'évolution de l'escrime occidentale où l'on peut gagner en touchant un point non vital ce qui aurait exposé à un coup mortel dans un véritable combat. Ces disciplines sont devenues des jeux où l'on ne cherche qu'à toucher le premier. »

- **Pouvez-vous préciser votre position par rapport à la compétition ?**

Avec la compétition, les pratiques deviennent du sport et perdent leur dimension martiale. De plus il ne s'agit pas de satisfaire l'égo par l'obtention d'une médaille et de la victoire, car dans ce cas il y a toujours un perdant. Pour nous il s'agit d'assurer une victoire sur nous-même, cela n'exclut pas l'efficacité, car les techniques d'Aïkido à main nues et aux armes sont redoutables.

- **Pouvez-vous également nous dire un mot sur les autres activités du dojo ?**

Bien sûr, nous proposons d'autres disciplines dans lesquelles il n'y a pas non plus de compétition car pour nous le dojo est un lieu pour développer l'être humain dans ce qu'il a de meilleur, le respect, la discipline, le courage, la droiture, l'honnêteté, la compassion etc... C'est la raison pour laquelle d'autres activités sont proposées, la **méditation zen** (soto zen), un **atelier plantes** qui a lieu chaque mois où l'on étudie l'art culinaire et la diététique, qui font également partie des choses essentielles pour trouver équilibre et bien-être. Nous proposons également des démonstrations/initiations gratuites dans les écoles ainsi que des cycles de 8 séances.

- **Je vous remercie de bien avoir voulu répondre à nos questions.**

C'était avec plaisir, merci à vous.

Renseignements : **01 34 66 13 55 – dojo.aubette@gmail.com – ledojo.blogspot.com**

Journal N° 65

- Les vœux du maire
- Le repas des bricoleurs
- Pâques
- Chaussée Jules César
- Foudroyé
- Repas de la Gym
- Soirée paëlla

Décembre 2011

Festival au camp de César

RETROSPECTIVE 2011
DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE
UN AN DE VIE…

Les Vœux du Maire

LE DIMANCHE
9 JANVIER 2011
A COMMENY

Comme tous les ans en ce début de nouvelle année le village se réunissait au sein de la grande salle afin d'écouter avec attention le discours de Jean-Pierre RADET suivi par celui des élus de notre région. Ce rendez-vous annuel fut l'occasion de faire part de nos inquiétudes à notre député Monsieur Philippe HOUILLON concernant les nouvelles réformes en cours. Les discussions ont pu se poursuivre de la façon la plus conviviale qui soit autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

Jean-Pierre RADET lors de son discours

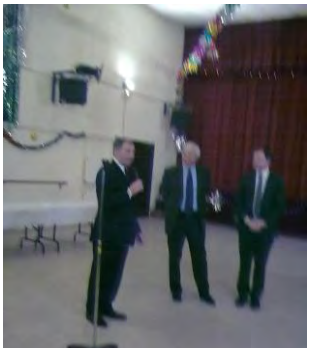

De gauche à droite :
Philippe HOUILLON
Jean-Pierre RADET
Guy PARIS

Repas des bricoleurs du mardi

LE SAMEDI 15 JANVIER 2011 ETAIT ORGANISE LE REPAS DES BRICOLEURS DU MARDI

Afin de remercier les bénévoles qui donnent de leur temps tous les mardi matin, le président du Foyer Rural, Pascal LONCLE, organisait ce samedi 15 janvier un repas à l'attention des bricoleurs du mardi.
Exceptionnellement, cette année étaient aussi conviés les bénévoles ayant participé aux travaux d'électrification de la place de la mare qui permettront à l'avenir un gain de temps important lors de la mise en place de la fête du village.

A la recherche des œufs de Pâques

SUR LA ROUTE DE ROME, UNE QUETE GOURMANDE

Lundi 25 avril, les cloches sont passées à Commeny et ont déposé un grand nombre d'œufs en chocolat sur le terrain de foot et l'aire de jeux. En effet, pour la 2ème année consécutive le Conseil Municipal et le Foyer Rural ont organisé une grande chasse aux trésors des œufs de Pâques pour les enfants de la commune.

Il est 15h00 ce jour. Les enfants, répartis en 3 groupes : les poussins, les lapinoux et les poulets/poulettes, attendent avec impatience l'ouverture de la chasse. Le coup d'envoi est enfin donné. Nos petits chasseurs fourmillent et s'élancent sur la trace des œufs et en particulier sur celle du fameux paquet entouré d'un ruban rouge. L'enfant qui trouvera ce paquet sera déclaré gagnant de son équipe et remportera une belle surprise.

Après 30 minutes de recherche intense, l'ensemble des œufs est rassemblé et les paquets au ruban rouge découverts. Les grands gagnants sont :

- Gaétane pour les poussins
- Brooklyn pour les lapinoux
- Léonie pour les poulets/poulettes

Après un partage équitable des œufs entre les participants, petits et grands se sont réunis autour d'un verre de l'amitié et d'un goûter.

La chaussée Jules César s'abrite

UN AN DEJA

Voilà près d'un an déjà que des travaux ont été entrepris afin de protéger la partie visible de la chaussée Jules César qui traverse la plaine. La construction qui ressemble à un abri bus se trouve en bordure de la route départementale D 159 reliant Commeny à Guiry-en-Vexin.

Les marcheurs qui empruntent l'itinéraire pédestre peuvent à cet endroit observer de quelle façon nos ancêtres les romains construisaient leur routes. Rien à voir avec nos autoroutes actuelles. Malgré tout, les techniques employées à l'époque étaient assez remarquables. Cette coupe d'une voie romaine nous montre à quel point cette civilisation était en avance sur son temps et nous rappelle l'influence qu'elle a pu avoir dans notre région. Par ailleurs, le musée archéologique de Guiry-en-Vexin apporte lui aussi un autre témoignage de cette influence.

L'abri de la chaussée Jules César présente cependant quelques lacunes. Il semblerait en effet que la protection escomptée ne soit pas aussi efficace qu'espéré. Les marcheurs habitués auront par ailleurs remarqué la présence d'un terrier à proximité de la construction. De nouveaux travaux devraient donc être entrepris prochainement.

Musée archéologique départemental du val d'Oise
4, place du Château
95450 **Guiry-en-Vexin**
Tel.: 01 34 67 45 07

Foudroyé en plein orage

C'est la fin de l'été. Les blés sont coupés et la paille est pressée. Les lapins courent dans la plaine à découvert.
Samedi 3 septembre 2011, en cette fin d'été où les journées sont encore chaudes et pesantes, il n'est pas rare de voir le ciel s'assombrir brusquement, laissant la place à de gros orages menaçants.
Déjà quelques gouttes commencent à tomber et les gens, dans la rue, pressent le pas. Au loin les premiers coups de tonnerre se font entendre, et la nuit semble tomber avec quelques heures d'avance. Une odeur de macadam mouillé flotte dans l'air tandis que le clapotis des gouttes se fait plus intense.
Soudain un éclair déchire le ciel, et redonne de la lumière à ce jour qui semble s'endormir. Au silence de l'éclair succède le grondement du tonnerre. Déjà, les trombes d'eau se précipitent par rafales. Alors que le soleil a refermé ses yeux en dessous de l'horizon, la plaine rougeoie encore de mille feux quand tout à coup, en grande trombe, une sirène hurlante traverse notre village. Et pour cause, semblable à une météorite venue du ciel, la foudre vient de frapper la plus imposante des meules de paille. Comme une cathédrale dressée en plein champ, elle flamboie à présent comme un feu de la Saint-Jean.

Impuissants devant la hauteur des flammes, nos soldats du feu, dépêchés en grande pompe de la caserne de Chars, ne peuvent que constater l'ampleur des dégâts et sont contraints de sécuriser la zone afin d'éviter que des badauds trop curieux ne prennent des risques inutiles. Dans la soirée, c'est le propriétaire des lieux, Emmanuel Radet, qui assure la relève.
Au petit matin, les premiers promeneurs du dimanche pouvaient encore voir se consumer l'immense tas de cendres.

Repas de la gym

Afin de clôturer la saison 2011, c'est le 23 septembre que les adeptes du cours de gymnastique se sont retrouvés, ainsi que leurs conjoints, au restaurant le B'art & Co à Marines. Etablissement d'ambiance qui propose toutes sortes de divertissements dans un lieu très festif. A l'issue du repas, le foyer rural offrait le champagne à tous les participants.

Gymnastique tous les jeudi soir à 20h30 à la salle polyvalente

Soirée paëlla Le 26 novembre 2011

Samedi 26 novembre, le Foyer Rural a organisé sa traditionnelle soirée d'automne. Après le couscous de l'édition 2010, cette année, les gens du village et leurs amis (environ une centaine de personnes) ont pu apprécier une « paëlla » concoctée par Mr et Mme Gilles POULET, boucher - charcutier - traiteur de Commeny. Le repas était suivi d'une soirée dansante, au goût des amateurs de madison, rock, twist, disco, valse…. A l'année prochaine pour une nouvelle soirée.

RENCONTRE INTER FOYERS DE TENNIS EN DOUBLE LE 18/09/2011

Dimanche 18 septembre 2011, une rencontre inter foyers double a eu lieu.
4 poules se sont disputées des matchs sur les terrains de Montreuil sur Epte, Wy-Dit-Joli-Village, et Commeny.
C'est donc à Commeny, que les débutants se sont retrouvés dès 9h00 sur le terrain de tennis.
Les joueurs présents :
DELOURME Léo – MAUZAIZE Benoit (Montreuil / Epte)
DAVID Nicolas – DELLILE Jean-Marie (Parme)
VAUTIER Paul – VAUTIER Samuel (Commeny)
LONCLE Alexandre – MARCEAU Yohan (Commeny)
VAUTIER Abel – BUSQUET Céline (Commeny)

Chaque équipe avait 4 matchs à disputer, en 1 set gagnant ou 45 minutes maximum.
Les récompenses se sont faites à Wy-dit-Joli-Village autour d'un apéritif.

Classement :
1er : VAUTIER Paul – VAUTIER Samuel
2ème : DAVID Nicolas – DELLILE Jean-Marie
3ème : VAUTIER Abel – BUSQUET Céline
4ème : LONCLE Alexandre – MARCEAU Yohan
5ème : DELOURME Léo – MAUZAIZE Benoit

1er

2ème

3ème

4ème

Bravo à tous les participants !!!

M.BUSQUET

Calendrier des manifestations du Foyer Rural de Commeny

CEREMONIE DU SOUVENIR	**11 novembre 2011**
SOIREE « PAELLA »	**26 novembre 2011**
TELETHON	**19 novembre 2011**
ARBRE DE NOEL	**11 décembre 2011**
REVEILLON	**31 décembre 2011**
VŒUX DU MAIRE	**8 janvier 2012 (dimanche)**
SOIREE LOTO	**28 janvier 2012**
INAUGURATION DU LAVOIR	**17 mars 2012**
JEUX INTER-VILLAGES	**12 mai 2012 (Théméricourt)**
FETE DU VILLAGE	**26, 27 et 28 mai 2012**
SOIREE TAHITIENNE	**A définir**
WEEK-END DETENTE PECHE	**16 et 17 juin 2012**
SPECTACLE DE DANSE	**24 juin 2012**